

1. Octobre 1785.

177

fatellites qui l'en avoient chargé , & cela les portes fermées ? Qu'avoit-il permis par ce traité ? Que l'Empereur donnât l'investiture de la verge & de l'anneau aux évêques & aux abbés de son royaume *ÉLUS LIBRÈMENT ET SANS SIMONIE*. Le Pape, en accordant cela, a-t-il réellement fait une faute en agissant contre sa conscience ? Si on s'en étoit tenu à la teneur de la concession ? Quel si grand mal s'en fût-il suivi ? Quand le Pape fut réellement *en liberté*, il cassa cet accord dans un concile tenu à Rome en 1112.

P. 324. “ Eugene IV traversa les opérations du concile de Basse par une *damnable* politique „. Pourquoi ne rien dire de la conduite *damnable* que tint le concile, sur-tout à la fin ? On fait que, lorsqu'il déposa Eugene IV, il n'y restoit que sept évêques ; & que cette déposition fut réellement un acte schismatique, auquel ni Charles VII, ni l'église gallicane n'adhérèrent jamais. Voyez Marca, *Concord. lib. 1. cap. 11.*

P. 333. *Une fausse politique, toujours dirigée par l'intérêt, fut l'ame des démarches de Clement VII.* Quelle profondeur de vues dans des écrivains, qui savent, à n'en pouvoir douter, par quel motif tel Pontife a été TOUJOURS DIRIGÉ, quelle a été l'ame de ses démarches ! La conduite de Clement VII à l'égard de Henri VIII, qui est la principale *démarche* de ce Pape, a été justifiée par Voltaire, Raynal & les plus forcenés adversaires du sacerdoce Chrétien. L'abbé Berault vient tout récemment de